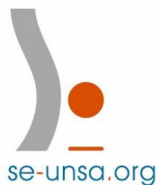


Déclaration préalable au CDEN du vendredi 17 avril 2020



Monsieur le Préfet,

S'appuyant sur le cadre rappelé par M. le Recteur de Besançon lors du CTA du 8 avril dernier, l'ensemble des organisations syndicales représentées au CTSD du Doubs ont écrit à l'Inspecteur d'Académie du Doubs pour l'alerter sur les irrégularités contenues dans le projet de carte scolaire présenté mardi 7 avril.

Toutes les communes de moins de 5 000 habitants ne peuvent pas prétendre à la mesure annoncée par M. le Ministre de l'Education nationale. Seuls les maires des communes situées en dehors d'une agglomération ou d'un bassin de plus de 10 000 emplois peuvent s'opposer à un projet de fermeture de classe.

Malgré cette alerte unanime, M. l'Inspecteur d'Académie a maintenu son projet en l'état concernant cette mesure.

Cela empêche la construction d'une carte scolaire équitable sur l'ensemble du département, respectant les règles fixées et comprises par l'ensemble des personnels et usagers de l'école. Ainsi, une quinzaine d'écoles du Doubs font l'objet d'une bienveillance "extraordinaire" alors qu'elles appartiennent aux agglomérations de Besançon et de Montbéliard (leurs effectifs moyens seraient restés sous les seuils habituellement appliqués dans les écoles du Doubs après la fermeture d'une de leurs classes).

Si l'ensemble de nos organisations se réjouissent que certaines écoles du Doubs connaissent des effectifs moyens de 17 à 20 élèves par classe, elles regrettent que cette amélioration se fasse au détriment d'une possibilité de baisse généralisée des seuils d'ouverture/fermeture qui, restent à 30 en maternelle et 27 en élémentaire pour l'immense majorité des 430 écoles du département.

L'amélioration spectaculaire de la situation de cette quinzaine d'écoles a un prix pour notre département : une cinquantaine d'autres écoles devront encore attendre et voir leur effectifs rester au-dessus de 25 élèves par classe pendant toute l'année scolaire prochaine.

Pour nos organisations syndicales et fédération de parents d'élèves, FSU, UNSA-Education, Sgen-CFDT, SNALC, PEEP et FCPE, ce sont à la fois la lettre et l'esprit de la mesure annoncée par M. Blanquer qui n'ont pas été respectées. La dotation supplémentaire de 18 postes pour notre département a été clairement destinée à un soutien des écoles des communes rurales pour permettre au service public d'éducation de répondre aux défis éducatifs et pédagogiques que la crise sanitaire en cours provoque.

Nous sollicitons donc, auprès de vous, Monsieur le Préfet, un ré-examen de la carte scolaire 2020 dans les écoles du Doubs.